



Compte-rendu de l'AG du 14 février 2026

Chers amis et membres d'Esperanza Joie des Enfants,

L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu samedi 14 février avec 125 membres présents ou représentés (dont 12 en visioconférence et 61 procurations). Les rapports moral et financier, ainsi que les perspectives et le budget pour 2026, ont été approuvés à l'unanimité. Ils sont à votre disposition comme chaque année sur notre site internet ainsi que la vidéo du trentième anniversaire de la création d'Esperanza réalisée par Maurice et un diaporama d'une partie des images de la mission de Nathalie en juin dernier. Nous avons soufflé ensemble les bougies des 30 ans sur les magnifiques et succulents gâteaux d'anniversaire préparés par Geneviève. Cette AG nous a permis de retrouver depuis la Bretagne les fondateurs de notre association, Françoise et André Chabran qui se sont joints à nous. Enfin, plusieurs bénévoles et volontaires ont pu intervenir à distance, depuis Madagascar, le Maroc, ou encore la Drôme et le Gard.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la préparation de cette AG et à son bon déroulement.

Voici un rappel des résolutions adoptées (à l'unanimité) :

- Approbation des rapports moral et financier pour 2025 (voir la présentation ci-après ainsi que le rapport financier détaillé associé)
- Approbation des priorités 2026 (voir pages 21 à 24 de la présentation)
- Adoption du Budget 2026 (voir page 25)

A la suite de l'AG qui s'est poursuivie fort tard dans la nuit nous avons envisagé pour l'an prochain quelques modalités qui permettront, tout en conservant le caractère précis et complet de nos rapports, signes tangibles de la transparence qui est au cœur des engagements de l'association, d'alléger fortement la phase de présentation en séance par une transmission préalable à la réunion, la réalisation d'une vidéo synthétique des temps forts de l'année suivie d'un temps d'échange avec les participants. Un challenge pour votre équipe du bureau pour la prochaine AG. Enfin, nous vous rappelons que lors de la prochaine AG (en principe mars 2027) le mandat des membres du Bureau sera à renouveler ! Avis aux bonnes volontés !

Un immense MERCI à vous tous pour votre générosité grâce à laquelle nous continuons d'avancer et à bâtir des projets à impact durable.

Amicalement,

L'équipe du bureau,

Isabelle d'H., Isabelle B., Pierre, Jean-François et Philippe.



A NE PAS MANQUER : l'ensemble des *documents* (présentation et rapports) est en ligne sur notre nouveau site internet sous le lien suivant : [Transparence | Esperanza Joie des Enfants](#)

Et la *vidéo des 30 ans ainsi que le diaporama* en ligne dans notre galerie YouTube sous les liens suivants : [Video des 30 ans](#) et [Diaporama](#)



ASSEMBLEE GENERALE ESPERANZA JOIE DES ENFANTS 14 FEVRIER 2026



*Rapport moral et financier 2025,
perspectives 2026.*

SOMMAIRE

1 - 30 ans

2 - Chiffres clés

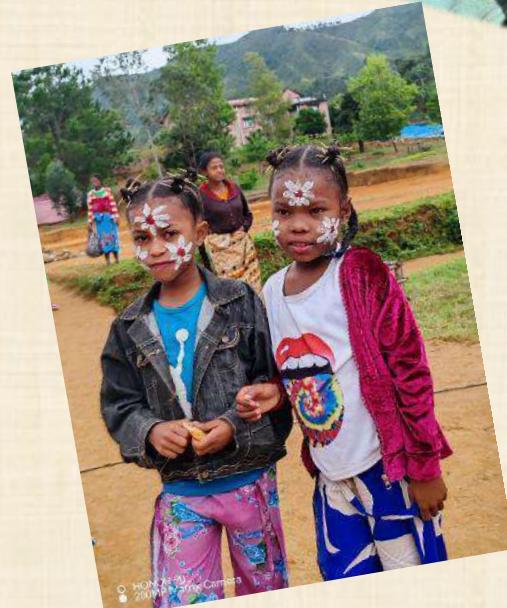
3 - Mécènes, partenaires et bénévoles

4 - Vie des sites

5 - Rapport financier

6 - Priorités 2026

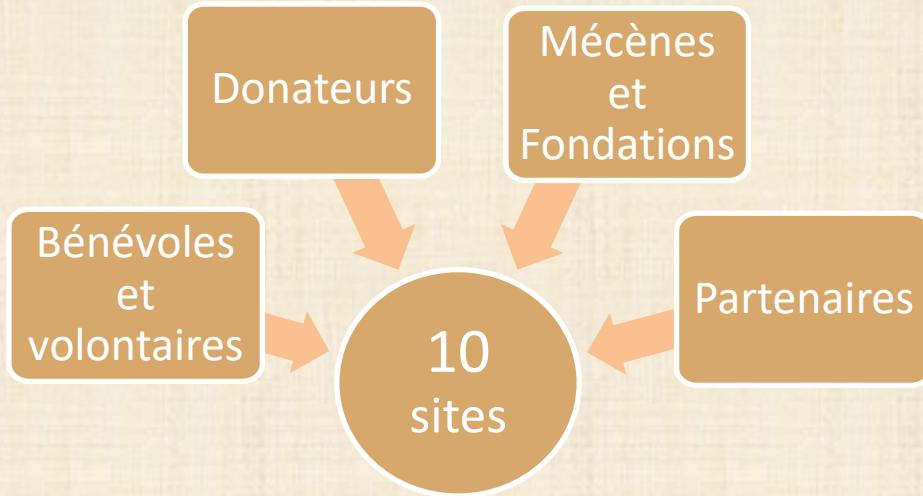
Rapport en ligne sur le site de l'association





1 - DE 1996 A AUJOURD'HUI

30 ans déjà et que de chemin parcouru ensemble !



Trois décennies de transformations (cf film)

Mais c'est toujours :

- la constance dans nos actions à Madagascar : lutter contre la malnutrition des enfants
- la stabilité dans le soutien des sites accompagnés pour le développement local et autonome
- une dynamique dont nous n'osions pas rêver grâce aux bénévoles et nombreux volontaires

Un euro ici c'est toujours un euro là-bas!

2 - CHIFFRES CLES POUR 2025

- **6** cantines et **3** centres nutritionnels
 - **700 000** repas distribués
 - **4 232** enfants bénéficiaires
 - => + **25** cuisinières
 - => + **223** enseignants
- Spiruline de *Fanantenana* :
 - **4 917** bénéficiaires
 - => dont **3 956** soutenus par *Esperanza*
 - => et les patients des 2 dispensaires



Soutien total cantine + spiruline = 155 119 €

(vs 149 063 € en 2024)

Autres programmes = 206 743 € => mise en œuvre

(vs 58 658 € en 2024, préparation)

(Eau, Education, Santé, AGR, Maintenance et Entretien du Patrimoine)

2.1 - La vie des AGR, 9^{ème} année !

➤ **Bénéficiaires : un millier de familles** (*programme d'Activités Génératrices de Revenus*)
(*des enfants scolarisés, des enseignants ainsi que les projets d'AGR collectifs*)

CYRUS
WEALTH MANAGEMENT
HEREZ

➤ **Dotation globale = 500 Millions d'Ariarys** (*environ 100 000€*)
grâce au soutien de grands mécènes

AMPLEGEST

➤ **Dotation supplémentaire 2025 = 15 846 €**
grâce au partenariat avec Zebunet

zebunet

DBN
DÉVELOPPEMENT
DU BURUNDI

Répartition :

- **66 % familles**
- **32 % enseignants et autres personnels des sites accompagnés**
- **2 % projets collectifs**



2.2 - EVENEMENTS PONCTUELS ET OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

En soutien de l'activité cantines :



- Opérations “*Bol de Riz*” dans les écoles et paroisses
- Ventes d’*artisanat Malgache* et de *spiruline* à l’issue des événements
- *Pièces de théâtre*
- *Crowdfundings* organisés par des volontaires partant en mission



3 - NOS GRANDS MÉCÈNES, *un soutien fidèle*



*Et pour les dons **I.F.I.** notre partenaire la **Fondation Agir Ensemble pour le Développement**, hébergée par la :*



Plus de 275 000 € pour accompagner la réalisation de nos projets



3.1 - NOS PARTENAIRES *à nos côtés*



Sœurs Notre-Dame
de Fatima



4 congrégations féminines et **1** prêtre viennent en aide aux plus démunis



3.2 - NOS DONATEURS, BENEVOLES ET VOLONTAIRES



Un grand **MERCI** à tous les soutiens en 2025!



- **22 bénévoles actifs en France**
- **33 volontaires en mission à Madagascar**

➤ **883** dons:

*crowdfundings, bol de riz, évènements, ventes
d'artisanat ...*

➤ **282** donateurs particuliers dont 3 hors de la France
(hors entreprises, fondations et associations)

➤ **59** membres nous ont soutenu de façon récurrente
(don mensuel ou trimestriel)

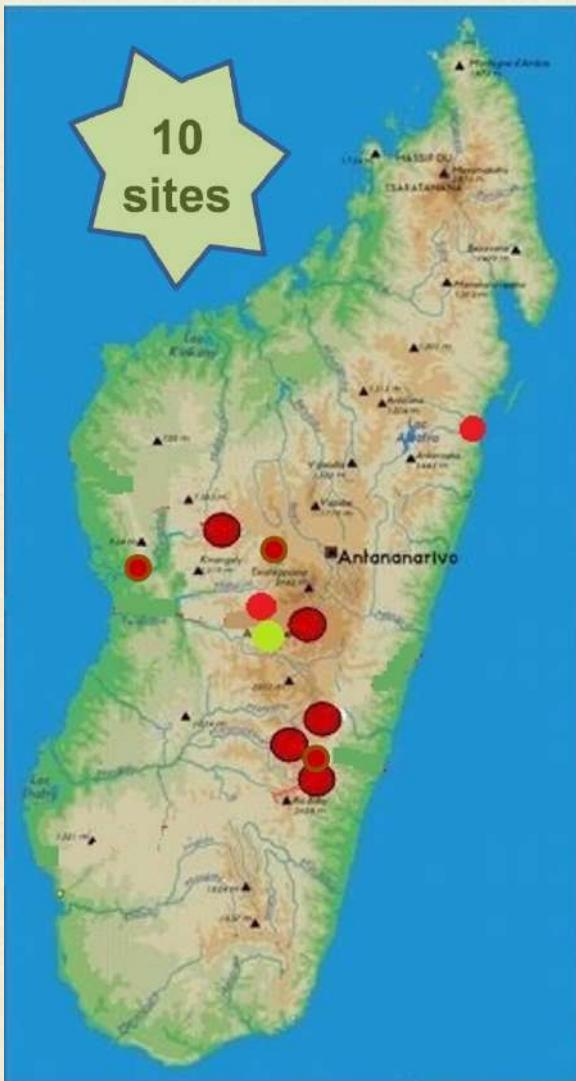
➤ Don minimum => **2 €**
(2 semaines de cantine pour 1 enfant)

➤ Don médian => **150 €**
(3 trois enfants nourris pendant 1 an)



Il n'y a pas de petits dons,
chaque contribution est importante
Et nous vous le rappelons :
«chacun selon sa générosité et ses capacités»,
beaucoup de nos membres soutiennent d'autres causes!

4 - LA VIE SUR NOS SITES



- Programme **NUTRITION**
- Programme **EDUCATION**
- Programme **EAU**
- Programme **SANTE**
- Programme **AGR**
- Programme **ENVIRONNEMENT**
- Programme **MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE**



4.1 - AMBINANINDRANO

l'entrée dans la modernité !

135 325 €

- **Réalisation des infrastructures électriques et internet,**
(démarrage du Visiolog des profs)
- **Création de la médiathèque et de la bibliothèque**
- **Construction et équipement de la maternité**



42 987 €

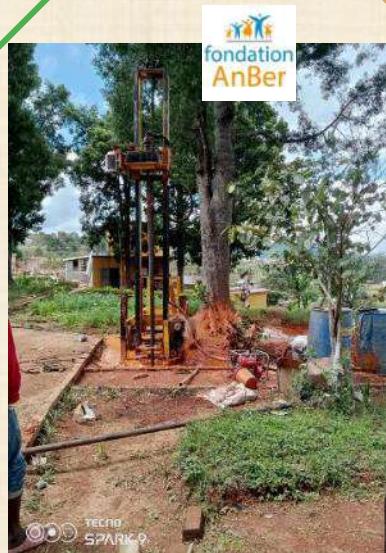
- **475 bénéficiaires**
- **Cantine 31 529 €**
(riz acheté jusqu'à fin juin 2026)
- **AGR / Zebunet 3 091 €**
- **Kantina Maitso 6 827 €**
- **Terrain de basket 500 €**
- **Maintenance 680 €**
- **Dispensaire 360 €**



4.2 - IMADY

la possibilité d'un rêve !

- Réalisation en cours d'un forage qui permettra un approvisionnement continu en eau potable
- Montage d'un dossier projet avec «Se Tendre La Main» pour la création d'un Internat d'excellence pour le lycée Saint-Michel



31 566 €

- 769 bénéficiaires
- Cantine 28 127 € (riz acheté jusqu'à fin avril 2026)
- AGR / abondement 920 €
- Maintenance 1 446 €
- Dispensaire 1 073 €



4.3(1) - IMITO

la renaissance !

5 701 €

- Réalisation des infrastructures électriques et internet,
- Relance du programme AGR, après le dysfonctionnement de l'année dernière
- Nouvelle équipe motivée et accompagnement renforcé



50 257 €

- 638 bénéficiaires
- Cantine 33 830 €
(riz acheté jusqu'à fin avril 2026)
- Kantina Maitso 14 652 €
- Programme Education 1 770 €
(dont le Visiolog)



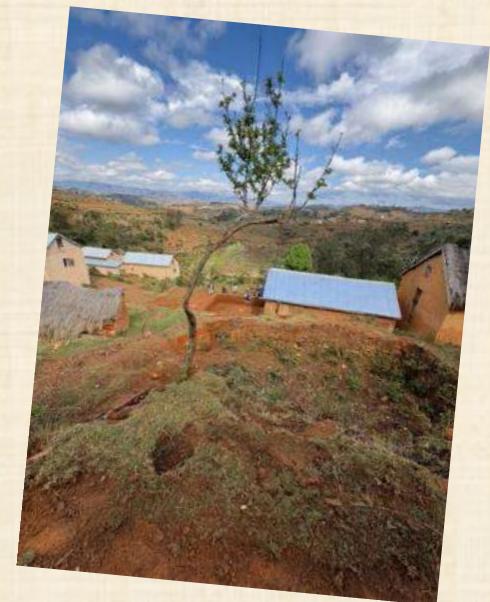
4.3(2) - ANDOHARANO

Quand les Malgaches aident les Malgaches !

L'école renaît de ses cendres grâce à Benoit d'Or, ancien élève du CFP d'Imito, les associations des étudiants et des parents d'élèves d'Andoharano

700 €

- Soutien du maire d'Imito pour le salaire de l'enseignante
- Travaux menés par les parents les samedis et lundis



4.4 - MAHAMBO

la fin de l'isolement !



Grâce au travail de *Rodolphe*,
coordonnateur du site et son énergie
pour faire avancer tous les sujets
d'actualité !
(AGR, entretien, eau, développement de
projets)



11 118 €

- 362 bénéficiaires
- Cantine 10 046 €
- AGR / abondement 1 072 €



4.5 - ANTSONGO

PICOT DE CLORIVIERE : site pilote !

Incubateur d'innovations et concepts avant déploiement sur les autres sites :

- organisateur de l'achat groupé de riz
- initiateur du programme Zebunet
- testeur de l'outil NutriKaonty



CYRUS
HEALTH MANAGEMENT
HEREZ



73 167€

- 1 256 bénéficiaires
- Cantine 33 403 €
(riz acheté jusqu'à fin avril 2026)
- AGR / Zébunet + abondement 10 763 €



4.6 - BEKOPAKA

un site particulièrement isolé 5 mois par an

- Ecole élémentaire en cours d'évolution vers un collège
- Projet de dispensaire
- Arrivée de Soeur Marie-Louise

5 983 €

- 214 bénéficiaires
- Cantine 5 983 €



4.7 - CENTRES NUTRITIONNELS

la qualité du « bol alimentaire »

Ankadinondry-Sakay

3 616 €

➤ 80 bénéficiaires

*Inauguration du lycée !
Et une tension sur
l'approvisionnement en eau*



Ambohipeno

4 969 €

➤ 110 bénéficiaires

*Un appui conseil
d'Esperanza pour la
maintenance*



Tsiroanomandidy

3 616 €

➤ 80 bénéficiaires



- **Seconde ferme de spiruline la plus grande de Madagascar**
- **15 salariés**
- **22 bassins**
- **1,8 tonne de production**
- **Avec le concours de Jean-Louis, Esperanza renforce son accompagnement dans la maintenance du site**

L'enjeu majeur est de **stabiliser** les relations commerciales pour écouler le surplus, sans négliger la **quantité, la qualité, l'entretien et la maîtrise des coûts** avec en priorité la **distribution humanitaire**.



Budget spiruline pour les ONG
(*Esperanza, Para Los Niños, Les Amis de Jenny et Jessica...*)
=> **107 millions d'Ariarys** (environ 20 000 €)
(10% du coût d'un repas)



5 - RAPPORT FINANCIER

disponible en ligne dans son intégralité



- **Recettes (en numéraire)* = 393 862 €** (vs 249 349 € en 2024)
- **Dépenses (en numéraire)* = 364 845 €** (vs 208 396 € en 2024)
- **Appel à la générosité du public = 286** reçus fiscaux émis (résidents français)
- **Frais de fonctionnement courant = moins de 1 %** de nos dépenses **353 €** (vs 675 € en 2024) couverts par les intérêts du *Livret A*
- **Détails des comptes en annexe**
(notamment les **fonds dédiés de 55 099 €** réservés pour la réalisation de plusieurs projets en 2026)

* hors abandons de frais, dons en nature de matériel et valorisation du bénévolat

6 - PRIORITÉS 2026



- 1. POURSUIVRE la réalisation des infrastructures essentielles**
- 2. DEPLOYER nos moyens d'action pour l'éducation**
- 3. DEVELOPPER et consolider le programme nutrition**
- 4. CONSOLIDER les capacités de développement local**
- 5. RENFORCER notre suivi des actions et l'analyse des résultats**

6.1 - PRIORITÉS

INFRASTRUCTURES

- ❖ **Imady:**
Achèvement du projet de *forage* pour la sécurisation en *eau potable*
- ❖ **Imito:**
Réalisation de l'alimentation complète du site en *eau potable*
- ❖ **Andoharano:**
Terminer l'extension de l'école
- ❖ **Mahambo:**
Etude et réalisation (*si possible*) de l'*électrification* du site
- ❖ Réussite du programme *Maintenance* et *Entretien du Patrimoine* garant de la pérennité des investissements sur tous les sites

EDUCATION

- ❖ Evaluation et sécurisation de l'**usage des outils numériques**
- ❖ Poursuite du déploiement de *Starlink* (*Mahambo, Antsongo et Imady*)
- ❖ **Bibliothèques / Médiathèques:**
Évaluation et voies d'amélioration du *contenu et fonctionnement (toutes)*
- ❖ **Imady:**
Bouclage du financement et réalisation du projet d'*Internat d'Excellence* (100 élèves)
- ❖ **Imito:**
Sécurisation du fonctionnement du **CFP**
- ❖ **Ambinanindrano et Imito :**
Pratique du français oral avec les bénévoles engagés chaque semaine dans le *Visiolog*

6.2 - PRIORITÉS

NUTRITION

❖ Ambinanindrano et Imito:

Réussite de *Kantina Maitso* (potagers/vergers) avec fourniture de 50% de la production aux *cantines*, et solde en **AGR** pour les familles exploitantes
=> extension (si possible) dans la zone d'*Antsirabe*

❖ Ambinanindrano, Antsongo et Imito:

Réussite du projet *Zébunet*

❖ Dans les **5 établissements**, pour la gestion des cantines:
=> parvenir à la version aboutie et passer en phase croisière de *NutriKaonty*

DEVELOPPEMENT LOCAL

❖ Imito:

Réussite du projet "***La Colombe d'Imito***" (cyber espace dans les locaux du *lycée /CFP*) qui vient de démarrer
=> bénéfice attendu pour contribuer au financement du *lycée* et du *CFP*
=> financement pour moitié en mode collectif AGR remboursable

❖ Programme AGR:

=> poursuite du déploiement avec lancement de ***davantage de projets collectifs et post scolaires (Internat d'Excellence d'Imady et Centre de Formation Professionnelle d'Imito)***

6.3 - PRIORITÉS:

ACTIONS ET IMPACTS



- ❖ **REFORCER** notre suivi et l'analyse de résultats
- ❖ **DÉVELOPPER** et **CONSOLIDER** nos partenariats
- ❖ **FIDELISER** nos donateurs
- ❖ **INITIER** une démarche méthodique de « **FUNDRAISING** »
avec conclusion de partenariats dans la **durée**
- ❖ **ACCOMPAGNER** des sites par des **VOLONTAIRES** aguerris
pour une efficacité accrue

BUDGET 2026

FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'ACTIVITE CANTINES SCOLAIRES et CENTRES NUTRITIONNELS 2026

	<u>Prévisions de Recettes</u>		<u>Prévisions de Dépenses</u>		
.	118 500	82%	Antsongo	37 000	26%
<i>dont membres par virements bancaires réguliers</i>	39 000	33%	Imito	30 000	21%
<i>dont membres par dons occasionnels</i>	79 500	67%	Imady	20 400	14%
Grands mécènes <i>(associations partenaires, fondations, entreprises, clubs services...)</i>	20 000	14%	Ambinanindrano	28 000	19%
Manifestations diverses <i>(concerts, théâtre, collectes écoles...)</i>	6 500	4%	Bekopaka	6 000	4%
			Ambohipeno	5 000	3%
			Tsiraoanomandidy	3 800	3%
			Ankadinondry-Sakay	3 800	3%
			Mahambo	11 000	8%
TOTAL	145 000	100%	TOTAL	145 000	100%

RAPPELS :
1 / Chaque année le budget prévisionnel adopté en A.G. ne porte que sur notre engagement récurrent, à savoir le financement des 700 000 repas délivrés aux enfants bénéficiaires des 6 cantines et 3 centres nutritionnels que nous accompagnons. Ce budget est construit en prenant en compte la poursuite de nos achats groupés de riz qui ont permis en 2025 d'optimiser l'approvisionnement en riz des cantines d'Antsongo, Imito, Imady. Le financement des autres actions (projets et programmes) ne résulte que des financements obtenus auprès des grands mécènes fondations, entreprises et donateurs IFI, affectés à des projets ou programmes spécifiques. Les priorités relatives à ces projets sont adoptées également en A.G. Cette partie du budget représente selon les années entre 120 et 250 keur.
2 / L'association ne supporte AUCUN frais de fonctionnement (hormis les frais bancaires qui sont d'ailleurs couverts par les intérêts du Livret A). Les frais de missions des volontaires et membres de l'association sont assumés par eux-mêmes et à ce titre donnent lieu à des "abandons de frais". Ils ne sont donc pas supportés par l'association). Ainsi nous demeurons fidèles à notre engagement : "Un euro de don ici c'est un euro pour l'action là-bas" selon les principes de la charte des associations du MIAE

VOTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



1. Approbation du rapport moral et d'activité 2025



2. Approbation du rapport financier 2025



3. Adoption des priorités 2026



4. Adoption du Budget 2026



Merci à tous!

**Pour votre générosité,
Pour votre contribution
qui permettent jour après jour
au rêve de devenir réalité
pour les enfants de Madagascar**



ANNEXES

5.1 - ETATS FINANCIERS 2025

▪ Emplois et Ressources de l'exercice 2025 (en Euros) :

I / Emplois en numéraire	2025 (N)	2024 (N-1)	I / Ressources en numéraire	2025 (N)	2024(N-1)
Missions sociales	361 862	207 721	Produits issus de la générosité du public donnant lieu à reçu fiscal	116 032	103 635
- Dont nutrition (cantine & spiruline)	155 119	149 063			
- Dont programmes de développement & autres programmes	206 743	58 658	Autres fonds privés	275 118X	143 029
			Subventions & autres concours publics	Néant	Néant
Frais de recherche de fonds	2 630	Néant	Autres produits annexes	1 122	371
Frais de fonctionnement	353	675	Produits financiers	1 590	2 315
Total Emplois de l'exercice en numéraire	364 845	208 396	Total Ressources de l'exercice en numéraire	393 862	249 349
Excédent de ressources de l'exercice	29 016	40 954	Insuffisance de ressources de l'exercice	Néant	Néant
Total général Emplois	393 862	249 349	Total général Ressources	393 862	249 349
II/ Contributions en nature : Emplois		II / Contributions en nature : Ressources			
Dons d'équipement donnant lieu à reçu fiscal	Néant	Néant	Dons d'équipement donnant lieu à reçu fiscal	Néant	Nant
Abandon des frais des missions de bénévoles donnant lieu à reçu fiscal	49 873	55 709	Abandon des frais des missions de bénévoles donnant lieu à reçu fiscal	49 873	55 709
Missions de mécénat de compétence	Néant	Néant	Missions de mécénat de compétence	Néant	Néant
Bénévolat	156 874	140 639	Bénévolat	156 874	140 639
Total général Contributions en nature	206 747	196 348	Total général Contributions en nature	206 747	196 348

**Rapport complet
disponible en ligne**

5.2 - ETATS FINANCIERS 2025

Compte de résultat retraité :

	2025	2024
Produits d'exploitation (moins chèques à l'encaissement)	387 722	247 035
Utilisation de fonds dédiés et reprise de charges à payer	52 360	11 274
Dons et Subventions à recevoir	2 000	24 700
Chèques à l'encaissement	2 550	-
Total produits d'exploitation retraités	444 632	283 009
Charges d'exploitation	364 492	207 721
Charges à payer	-	5 347
Report en fonds dédiés	55 099	47 700
Reprise de Dons et subventions à recevoir et chèques N-1 encaissés en N	24 700	24 970
Total charges d'exploitation retraitées	444 291	285 738
Résultat d'exploitation retraité	341	(2 729)
Produits financiers	1 590	2 315
Charges financières	353	675
Résultat financier	1 236	1 640
Résultat exceptionnel	Néant	Néant
Excédent ou Déficit	1 577	(1 089)

*Rapport complet
disponible en ligne*

5.3 - ETATS FINANCIERS 2025

*Rapport complet
disponible en ligne*

Bilan Actif et Passif (en Euros)

Actif	2025	2024
Dons et subventions à recevoir & chèques à l'encaissement	5 957	24 700
Disponibilités	176 756	153 373
Écriture de régularisation	-	5 671
Total Actif	182 713	183 744

Passif	2025	2024
Fonds associatifs (avant affectation résultat)	126 037	127 127
Résultat de l'exercice retraité	1 577	(1.089)
Fonds dédiés	55 099	52 360
Dettes fournisseurs / Charges à payer	-	5 347
Total Passif	182 713	183 744



*Esperanza
Joie des Enfants*

RAPPORT FINANCIER 2025

ESPERANZA JOIE DES ENFANTS

Assemblée Générale du 14 Février 2026

Le mot du Président

Chers amis,

Les faits marquants de l'exercice 2025 sont les suivants :

- ⇒ A la rentrée scolaire de septembre 2025, nous avons atteint **4 232** bénéficiaires accueillis dans les **6** cantines scolaires et **3** centres nutritionnels que nous accompagnons à Madagascar, parmi lesquels **25** cuisinières et **223** enseignants. Cela représente **690 000** repas prévus sur l'année scolaire. En parallèle, trois fois par an, tous les enfants bénéficient d'une cure de spiruline pendant huit semaines chacune. La spiruline est produite localement près d'Antsirabe dans la ferme développée par Esperanza Joie des Enfants depuis onze ans et qui constitue la deuxième plus importante ferme de spiruline en exploitation à Madagascar.
- ⇒ Nourrir les enfants reste donc au cœur des missions de notre association. De fait, un enfant nourri, c'est un enfant qui peut aller à l'école avec assiduité, la cantine libérant les familles de la menace de la malnutrition de leurs enfants (40 à 45% des enfants de Madagascar) et leur permettant de privilégier l'éducation avec assiduité, clé de l'accès à un développement local autonome et durable.
- ⇒ Dans ce contexte, le financement du fonctionnement des cantines et centres nutritionnels (y compris distributions des cures de spiruline) a représenté **155 119 €** en 2025, contre 149 063 € en 2024, soit une progression de +4 %. Cette évolution est le reflet de l'inflation malgache et de la couverture des besoins en riz pour 4 établissements jusqu'à la prochaine récolte (Avril 2026) moyennant un achat groupé pour 3 d'entre eux (cf. facteurs majorants), compensée pour partie par la dévalorisation de l'Ariary par rapport à l'Euro et par un effet prix favorable résultant pour le riz dudit achat partiel groupé (cf. facteurs minorants).
- ⇒ Toujours en lien avec la nutrition, 2025 a également été l'année du lancement du projet « Kantina Maitso » (littéralement : « Cantine verte ») auquel a déjà été consacrée la somme de **21 616 €**. Ce projet, d'ores et déjà déployé à Imito et Ambinanindrano, avec la mise en culture de plusieurs hectares de terres jusque-là en friches, vise prioritairement à fournir les cantines notamment en légumes frais et légumineuses de manière à encore enrichir la qualité nutritionnelle des repas traditionnels malgaches servis aux élèves. Les premières récoltes ont démarré à Imito ce 16 janvier 2026.
- ⇒ Les autres dépenses de l'exercice ont été consacrées aux projets complémentaires de développement. Ces projets soigneusement étudiés en lien avec les responsables locaux pour leur cohérence, viabilité et impact sur le long terme ont porté en 2025, comme les années précédentes, sur la fourniture et construction d'équipements essentiels à l'éducation et la santé. Cette année, ces efforts ont porté principalement sur un plan géographique au profit des sites d'Ambinanindrano et dans une moindre mesure d'Imito.
- ⇒ A Ambinanindrano, commune très isolée des hauts-plateaux, nous avons financé l'an passé l'électrification de l'ensemble du site Saint-Francisco-Marto (collège, dispensaire, maison communautaire, ...), ainsi que l'aménagement d'une médiathèque et d'une bibliothèque scolaire et enfin la construction et l'équipement d'une maternité, celle-ci venant compléter le dispensaire construit en 2015 en lien avec notre partenaire Alliance & Missions Médicales. Le tout constitue désormais la principale offre de soins de la commune d'Ambinanindrano.



- ⇒ A Imito, dans le petit hameau isolé d'Andoharano, nous avons financé grâce à une collecte participative dédiée la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir une petite école maternelle, la piste pour rejoindre l'école Saint-Joseph d'Imito étant impraticable pour les élèves les plus jeunes durant toute la saison humide.
- ⇒ Ainsi, les sommes consacrées au titre des programmes Eau, Éducation, Santé, Maintenance et Entretien du Patrimoine, ainsi qu'à la ferme de spiruline ont été portées en 2025 à **169 282 €**. Sur ce total, **80%** soit **135 325 €** ont été consacrés aux seuls chantiers d'électrification et de construction à Ambinanindrano.
- ⇒ En parallèle, dans le but de favoriser l'autonomie des familles, nous avons (comme chaque année depuis le lancement en 2017) complété la dotation consacrée au programme d'Activités Génératrices de Revenus (élevage, artisanat, petit commerce...) pour aider les parents d'élèves à financer la scolarité de leurs enfants en pleine autonomie et les écoles à s'autofinancer et mieux rémunérer les enseignants. A ce programme traditionnel est venu s'ajouter le début de la mise en œuvre du partenariat avec l'association Zébunet. Au global, **15 846 €** supplémentaires ont ainsi déjà été consacrés en 2025 à ce programme soutenu par de grands mécènes. Pour mémoire, le programme AGR représente aujourd'hui une dotation globale de **500 Millions d'Ariary** (soit un peu moins de 100 000 € si l'on devait les convertir) gérée par les comités locaux. Au sein de cette enveloppe **66%** concernent les familles (pour **1925** enfants), **32%** des projets d'enseignants et autres personnels des sites accompagnés et **2%** des projets collectifs. Il s'agit là de démarches exigeantes de changement culturel qui visent à dépasser la « culture du don », historiquement ancrée, pour soutenir l'émergence d'un réel développement autonome grâce au « coup de pouce » qu'apportent les dotations et aux engagements réciproques qu'elle exigent.
- ⇒ Dans le registre des moyens engagés par l'association pour soutenir son action, nous avons consacré **2 160 €** en 2025 à la refonte complète de notre site institutionnel internet, grâce à un don spécifique de l'un de nos membres fin 2024. Cet outil indispensable (initialement développé en 2011) constitue le vecteur principal de notre communication, complété les lettres d'information diffusées par mail à nos adhérents, le groupe WhatsApp « Missions Esperanza », le groupe FaceBook, et nos comptes LinkedIn, FaceBook et Instagram. En tenant compte de cet investissement (non immobilisé), l'association a consacré à la recherche de fonds (location d'une salle de théâtre) et aux autres frais de fonctionnement (frais bancaires) des ressources représentant **moins de 1 %** des dépenses.
- ⇒ Au global, les dépenses en numéraire consacrées aux missions sociales de l'association se sont inscrites en hausse sensible par rapport aux années précédentes, avec un total de dépenses de **364 845 €**, contre 257 962 € en 2024.
- ⇒ De leur côté, les produits en numéraire issus de la générosité du public (cf. dons donnant droit à reçu fiscal), ainsi que les autres fonds privés (cf. dons et subventions provenant notamment de fondations et associations) se sont montés à **391 150 €**, ce qui constitue un plus haut historique à la veille du 30ème anniversaire de la création de l'association.
- ⇒ Au final, après prise en compte du résultat financier, l'exercice 2025 s'est soldé par un excédent de trésorerie de **29 016 €**.
- ⇒ Cet excédent de trésorerie reflète une vision « cash-flow » qui diffère du résultat comptable de l'exercice clos. De fait, dans le compte de résultat retraité, il est pris en compte les mouvements sur fonds dédiés (cf. les fonds dédiés étant des ressources non utilisées, perçues par l'association et affectées à un projet précis). Ceci vise à donner une image la plus sincère possible du résultat, ainsi que du patrimoine réel de l'association à la date de clôture.



- ⇒ Par l'effet des différentes écritures de retraitement, le résultat comptable de l'exercice ressort ainsi à **1 577 €**, contre une perte comptable après retraitements de 1 089 € en 2024.
- ⇒ Pour terminer, je souhaite cette année mettre en avant trois éléments importants :
 - En premier lieu le caractère riche et varié des ressources humaines qui se mobilisent avec générosité et dévouement au service des missions d'Esperanza Joie des Enfants en termes d'âge, d'expérience, de statut. La valorisation (sur la base habituelle du SMIC horaire) du temps des bénévoles (en France) et volontaires (en missions à Madagascar) s'élève au total à **137 985 €**. A ce montant viennent s'ajouter **49 873 €** d'abandons de frais de mission consentis par les volontaires (qui ont représenté un total de 844 hommes jours à Madagascar).
 - En deuxième lieu conformément à notre engagement « *un Euro collecté ici, c'est un Euro pour l'action là-bas* » depuis la création de l'association, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **moins de 1 %** du total des sommes engagées pour la réalisation de l'ensemble des missions opérationnelles de l'association. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement (hors refonte du site internet) sont cette année encore intégralement couvertes par les intérêts au titre du Livret A.
 - Enfin, les actions menées en termes de gouvernance, de contrôle et d'efficacité opérationnelle ont été renforcées en 2025. Ainsi, la mise en œuvre dès le mois d'avril 2025 de la décision adoptée en assemblée générale de l'ouverture d'un compte relais à Madagascar (auprès de la Mauritius Commercial Bank) a permis de réduire de **50%** les frais de virements internationaux et surtout d'obtenir un gain de l'ordre de **4%** sur les taux de change appliqués aux virements. Parallèlement, la mise en œuvre de ce compte avec nos correspondants locaux reste pleinement sous le contrôle de notre association avec l'accès de l'association en France via Internet au compte à la MCB. Concernant le fonctionnement des cantines qui représente chaque année de l'ordre de **40 à 50%** de notre budget, l'outil Excel « **NutriKaonty** » développé à partir de l'été 2024 constitue une avancée majeure. Il a été progressivement déployé jusqu'à concerter 5 des 6 cantines scolaires. Cet outil au service des responsables des cantines comme des besoins de suivi de l'association permet un suivi standardisé et complet du fonctionnement des cantines sur un plan financier, opérationnel et nutritionnel. Enfin, sur le plan de la gouvernance locale des sites accompagnés, nous avons formalisé plusieurs modes opératoires et veillé à ce que sur chaque thème il y ait au moins deux interlocuteurs locaux fonctionnant en transparence mutuelle dans la relation avec les bénévoles de l'association en France.

Généreux mécènes, donateurs, partenaires, volontaires et amis d'Esperanza Joie des Enfants, merci de tout cœur pour votre présence à nos côtés et votre fidélité généreuse qui nous permet de poursuivre notre action auprès des enfants de Madagascar.



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Compte d'Emploi des Ressources	Page 6
Emplois de l'exercice consacrés aux missions sociales	Page 7
Emplois de l'exercice consacrés aux frais de fonctionnement.....	Page 7
Ressources de l'exercice	Page 8
Valorisation des contributions en nature, bénévolat et mécénat.....	Page 10

ÉTATS FINANCIERS 2025

Compte de Résultat retraité.....	Page 11
Bilan Actif et Passif	Page 12

ANNEXES 2025

Règles et méthodes comptables	Page 13
Informations relatives au compte de résultat retraité	Page 13
Informations relatives au bilan	Page 14
Informations relatives au compte de résultat.....	Page 14
Engagements hors bilan	Page 15
Informations relatives à l'Appel à la Générosité du Public (Loi 2021-1109)	Page 16
Informations sur le Compte d'Emplois des Ressources (CER)	Page 17



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Comme les années précédentes, le rapport d'activité comprend une analyse du compte d'emplois et des ressources, sous forme de tableau en deux parties.

■ **Compte d'emploi des ressources :**

Les organismes faisant appel à la générosité publique ont l'obligation d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées (CER) lorsque le montant des dons, constatés à la clôture de l'exercice, et donnant lieu à l'émission d'un reçu fiscal, excède le seuil de 153 000 Euros, ce qui avait été déjà le cas en 2023 et 2024. Durant l'exercice 2025, le total des ressources en numéraire et en nature ayant donné lieu à émission d'un reçu fiscal est à nouveau supérieur à ce seuil de 153 000 Euros. Les seuls produits en numéraire issus de la générosité du public et donnant lieu à reçu fiscal restent toutefois sensiblement inférieurs à ce seuil comme les années précédentes.

■ **Emplois et Ressources de l'exercice 2025 (en Euros) :**

I / Emplois en numéraire	2025 (N)	2024 (N-1)	I / Ressources en numéraire	2025 (N)	2024(N-1)
Missions sociales	361 862	207 721	Produits issus de la générosité du public donnant lieu à reçu fiscal	116 032	103 635
- Dont nutrition (cantines & spiruline)	155 119	149 063			
- Dont programmes de développement & autres programmes	206 743	58 658	Autres fonds privés	275 118X	143 029
			Subventions & autres concours publics	Néant	Néant
Frais de recherche de fonds	2 630	Néant	Autres produits annexes	1 122	371
Frais de fonctionnement	353	675	Produits financiers	1 590	2 315
Total Emplois de l'exercice en numéraire	364 845	208 396	Total Ressources de l'exercice en numéraire	393 862	249 349
Excédent de ressources de l'exercice	29 016	40 954	Insuffisance de ressources de l'exercice	Néant	Néant
Total général Emplois	393 862	249 349	Total général Ressources	393 862	249 349
II / Contributions en nature : Emplois			II / Contributions en nature : Ressources		
Dons d'équipement donnant lieu à reçu fiscal	Néant	Néant	Dons d'équipement donnant lieu à reçu fiscal	Néant	Nant
Abandon des frais des missions de bénévoles donnant lieu à reçu fiscal	49 873	55 709	Abandon des frais des missions de bénévoles donnant lieu à reçu fiscal	49 873	55 709
Missions de mécénat de compétence	Néant	Néant	Missions de mécénat de compétence	Néant	Néant
Bénévolat	156 874	140 639	Bénévolat	156 874	140 639
Total général Contributions en nature	206 747	196 348	Total général Contributions en nature	206 747	196 348



⇒ Emplois de l'exercice consacrés aux missions sociales :

Les emplois (ou dépenses) effectués en 2024, en conformité avec les dispositions comptables applicables aux associations faisant appel à la générosité du public, sont répartis en « Missions sociales », « Frais de recherche et de traitement des fonds » et « Frais de fonctionnement ».

Avec **361 862 Euros**, les emplois en numéraire (hors emplois en nature, par conséquent) de l'exercice 2025 liés aux « Missions sociales » sont en hausse de **+74 %** par rapport à 2024 (soit 207 721 Euros).

Cette hausse est le fruit des évolutions suivantes :

- Hausse du budget consacré au fonctionnement des cantines (dont distribution de spiruline) qui a progressé en 2025 de **+4 % à 155 119 Euros**, cette évolution étant le reflet de la hausse des prix en devise locale ainsi que de la couverture des besoins en riz pour 4 établissements jusqu'à la prochaine récolte (Avril 2026) moyennant un achat groupé pour 3 d'entre eux, compensée pour partie par la dévalorisation de l'Ariary par rapport à l'Euro, ainsi que par l'optimisation du taux de change net des frais obtenu à la suite de l'ouverture du « Compte Relais » et, enfin, par un effet prix favorable résultant de l'achat groupé.
- Hausse très sensible des dépenses consacrées aux programmes de développement complémentaires à l'action traditionnelle de l'association au profit des cantines scolaires et centres nutritionnels. Ces dépenses évoluent en effet de 58 658 Euros réalisés en 2024 (année de transition et structuration des projets réalisés en 2025) à un total de **206 743 Euros** pour l'exercice clos. L'exercice 2025 constitue comme un exercice historique dans le domaine des infrastructures et programmes annexes. Sur ce montant de dépenses consacrées aux projets de développement, les principaux postes de dépenses ont été :
 - toujours en lien avec la nutrition, sur les sites d'Ambinanindrano et Imito le programme « Kantina Maitso » (« Cantine verte ») auquel il a déjà été consacré la somme de **21 616 Euros**,
 - l'électrification complète du site Saint-Francisco-Marto d'Ambinanindrano (collège, dispensaire, maison communautaire, ...), l'aménagement d'une médiathèque numérique et d'une bibliothèque, et enfin la construction et l'équipement d'une maternité, avec pour objectif de réduire la mortalité mère-enfant, le tout à hauteur de **135 325 Euros**,
 - le complément à hauteur de **15 846 Euros** de la dotation du programme d'Activités Génératrices de Revenus destiné principalement aux familles des élèves et enseignants des établissements scolaires soutenus par notre association, ledit programme bénéficiant pour l'année en cours à près de **1 000 familles** et ayant été élargi avec le lancement du partenariat développé avec l'association Zébunet. Il convient de préciser que l'enveloppe totale gérée localement par les « Comités AGR » représente un total de 500 millions d'ariarys (environ 100 000 euros).
 - le financement de plusieurs « petits » chantiers dans le cadre du programme Maintenance et Entretien du Patrimoine.

⇒ Emplois de l'exercice consacrés aux frais de recherche et de traitement des fonds :

Les seuls frais engagés à ce titre ont concerné la location d'une salle de théâtre pour **420 Euros** dans le but d'accueillir une représentation donnée au profit de l'association, ainsi que les frais engagés à hauteur de **2 160 Euros** pour la réalisation du nouveau site internet de l'association (opération qui avait fait l'objet d'un don spécifique d'un de nos membres fin 2024).



⇒ **Emplois de l'exercice consacrés aux frais de fonctionnement :**

Comme les années précédentes, les frais de fonctionnement de l'association sont limités aux seuls frais bancaires (cf. frais de tenue de comptes et virements), soit **363 Euros** au total, l'association n'employant aucun salarié et ne disposant pas de locaux en propre. Avec l'ouverture en Avril 2025, décidée lors de la dernière assemblée générale, d'un compte relais à Madagascar auprès de la Mauritius Commercial Bank, nous avons encore optimisé les frais de virements, en même temps que le cours de change appliqué à l'achat de MGA contre EUR.

A noter, que les abandons de frais par les bénévoles et volontaires à l'occasion de missions sur le terrain sont comptabilisés à part, dans la catégorie des « Dons en nature » et que les dépenses engagées ne pèsent pas sur l'association, lesdites dépenses étant prises en charge par les bénévoles. Comme telles, elles donnent lieu, sur justificatifs, à l'émission de reçus fiscaux au profit des intéressés.

Sont également comptabilisés séparément les autres dons en nature (s'il y a lieu), correspondant à la valorisation du bénévolat, des missions de mécénat de compétence et des dons en nature de matériels et équipement, dès lors qu'ils sont valorisés par le donateur. A noter qu'en 2025, en plus des abandons de frais déjà mentionnés, seul le bénévolat a été repris dans les dons en nature.

▪ **Ressources de l'exercice :**

Le financement des cantines est assuré prioritairement par les donateurs particuliers et par le soutien d'associations partenaires, telles que Para Los Ninos et l'association Mada'Care. Jusqu'en 2024, un grand mécène malgache prenait par ailleurs en charge l'intégralité du programme de distribution de spiruline. Si la perte de ce soutien a pu être en partie compensée en 2025 par l'affectation d'une partie substantielle de l'aide financière du Groupe Cyrus – Amplegest, le financement des cantines qui est au cœur de nos missions reste néanmoins fragile, avec des ressources affectées en 2025 limitées à **140 109 Euros** (soit un déficit de financement de cette activité de **15 010 Euros**).

Les actions de développement sont traditionnellement financées quant à elles pour l'essentiel par des dons ou subventions affectées en provenance de grands mécènes (entreprises, fondations, associations partenaires et dons IFI via une fondation partenaire) et pour le solde (en tant que de besoin) par prélèvement sur notre trésorerie disponible.

Le montant total des dons et subventions encaissés en 2025 et destinés à financer les actions de développement (hors cantines et spiruline) s'est monté à **251 041 Euros** en 2025. Nous avons ainsi lors de l'exercice clos pu compter sur le généreux soutien :

- pour la première fois, du Fonds de Dotation Synergie Renouvelable pour l'important chantier d'électrification du Collège Saint-Francisco-Marto d'Ambinanindrano et des bâtiments annexes, en complément du fidèle soutien apporté par la Fondation EDF ;
- dans le cadre de dons IFI, de la Fondation Agir Ensemble pour le Développement (abritée par la fondation AnBer) pour la réalisation en 2025 du projet de construction d'une bibliothèque et médiathèque à Ambinanindrano et le financement à cheval sur les exercices 2025 et 2026 (dans le cadre du Programme Eau) d'un forage sur le site d'Imady ;
- des fondations Bel et Wavestone pour le lancement en 2025 du programme Kantina Maitso sur deux premiers sites ; ce projet (dont la moitié de la production maraîchère est destinée au fonctionnement des cantines soutenues par notre association) est amené à se poursuivre en 2026 avec la mise en culture d'un troisième site ;

- de la Fondation Xamafra (abritée par la Fondation Caritas) pour le lancement en 2026 d'un programme Eau à Imito portant sur la rénovation du captage d'eau de source et de la réfection complète du réseau d'adduction d'eau ;
- du Groupe Cyrus - Amplegest pour le financement de différents projets liés au Programme Éducation (en sus de l'aide déjà apportée au fonctionnement des cantines) ;
- de l'association Don Boule de Neige pour l'extension du programme d'Activités Génératrices de Revenus destiné aux familles de parents d'élèves et d'enseignants du Lycée Picot de Clorivière ;
- de l'association Zebunet pour le lancement en parallèle d'un projet de microcrédit finançant spécifiquement l'élevage de zébus et vaches mixtes et d'autres activités pour développer l'économie rurale, ce projet bénéficiant d'ores et déjà à 3 sites dans le cadre d'activités portées soit par des familles, soit par des collectivités, en lien avec notre partenaire local ActhuMada.

Par ailleurs, de manière à satisfaire aux obligations réglementaires du CRC, nous présentons dans le tableau Emplois-Ressources ci-dessus, une ventilation des ressources selon trois rubriques :

1. « Produits issus de la générosité du public », correspondant aux recettes financières en numéraire ayant donné lieu à l'émission par notre association de reçus fiscaux,
2. « Autres fonds privés », correspondant aux dons reçus n'ayant pas donné lieu à l'émission de reçus fiscaux par notre association,
3. « Subventions et autres concours publics ».

Selon cette ventilation, les recettes 2025 en numéraire sont réparties comme suit :

- « Produits issus de la générosité du public » ayant donné lieu à l'émission de reçus fiscaux : **116 032 Euros** de dons en numéraire.
NOTA : dans le cadre de la présentation d'un appel à projets (soumis au fonds de dotation Synergie Renouvelable) l'association, pour la première fois depuis sa création, a dû solliciter l'administration fiscale pour obtenir la délivrance d'un « Rescrit Fiscal » attestant de notre capacité à délivrer des reçus fiscaux au titres des missions assurées par l'association. Ce rescrit a été délivré par l'administration le 5 février 2025. Il est en ligne sur notre site internet au titre des documents de référence de l'association.
- « Autres fonds privés » : **275 118 Euros**, provenant, de donateurs privés ou personnes morales non-résidents, associations partenaires ou encore fondations. Comme déjà indiqué, ces fonds n'ont pas donné lieu à émission de reçus fiscaux de la part de notre association.
- « Subventions et autres concours publics » : néant en 2024 et 2025.

■ **Valorisation des contributions en nature (avec ou sans émission de reçus fiscaux) :**

Les contributions en nature sont reprises dans nos comptes pour le même montant en «Ressources » et en « Emplois ». Comme tels, ils sont neutres pour la formation du résultat. L'évaluation des contributions en nature au titre du bénévolat, du mécénat de compétences et des dons de matériels a été calculée de la façon suivante :

⇒ **Bénévolat :**

Bénévoles du bureau de l'association et Délégué Général bénévole permanent à Madagascar :

- **6** bénévoles équivalant à 2,1 ETP

Autres bénévoles France :

- **16** Bénévoles équivalant à 1,4 ETP

Volontaires envoyés en mission en 2025 à Madagascar :

- **33** volontaires, soit 844 jours homme équivalant à 3,8 ETP (avec une durée moyenne de 26 jours).

Au total, le bénévolat en retenant la méthode recommandée d'une valorisation au SMIC mensuel brut (non chargé à 1 801,80 Euros) est présenté dans nos comptes pour un total de **156 874 Euros** au titre de l'exercice 2025. La valorisation économique réelle basée sur les apports réels de compétences de nos bénévoles et volontaires dont la plupart sont expérimentés (y compris en matière de missions humanitaires) et hautement qualifiés serait très supérieure.

⇒ **Collaborateurs détachés en mission de mécénat de compétence :**

A la différence des exercices 2021, 2022 et 2023, mais tout comme en 2024, l'exercice 2025 n'a pas comporté d'accueil d'un collaborateur en mécénat de compétences (qui avaient été mis à disposition par BNP Paribas dans les exercices précédents). Toutefois une candidature de ce type est en cours d'examen pour mise en œuvre à l'été 2026. En l'état cette rubrique n'est donc pas renseignée pour l'exercice 2025.

⇒ **Abandons de frais de bénévoles :**

Les frais de mission des bénévoles et volontaires sur le terrain pris en charge par ces derniers, sont valorisés dans le Compte Emploi des Ressources (CER), comme au compte de résultat, pour **49 873 Euros**. Ces abandons de frais correspondent pour l'essentiel aux missions réalisées à Madagascar par 33 bénévoles durant l'année 2025, ainsi qu'à quelques abandons de frais pris en charge par des bénévoles en France (pour une part de 2 062 Euros). Comme déjà indiqué, les abandons de frais ont donné lieu (après production des justificatifs exigés) à l'émission de reçus fiscaux.

⇒ **Dons en nature d'équipements et de matériels valorisés dans nos comptes :**

Néant en 2024 et 2025.

⇒ **Dons en nature d'équipements et de matériels non valorisés dans nos comptes :**

La Ferme de spiruline Fanantenana a continué à recevoir en 2025 des lots de bâches plastiques de la part de la société STAR Madagascar provenant du recyclage de ses conditionnements, ces bâches étant utilisées pour le renouvellement de la couverture des serres des bassins de spiruline. Ces apports n'ont toutefois pas été valorisés dans nos comptes, en l'absence d'évaluation de leur valeur par le donateur.

=====

ÉTATS FINANCIERS 2025

Compte de résultat retraité (en numéraire) en Euros

Le compte de résultat retraité présente des écarts sensibles par rapport au Compte Emplois Ressources qui enregistre les dépenses et les recettes de l'association au fur et à mesure qu'elles sont constatées en trésorerie. De fait, dans le compte de résultat retraité, il est pris en compte les recettes et dépenses engagées mais non encore portées sur le relevé bancaire de l'association, ainsi que les engagements en cours et les produits à recevoir (dettes et créances à une date donnée selon le fait générateur) de façon à donner une image la plus sincère possible non seulement du résultat, mais aussi du patrimoine réel de l'association à la date de clôture des comptes et donc de l'Actif – Passif au Bilan.

	2025	2024
Produits d'exploitation (moins chèques à l'encaissement)	387 722	247 035
Utilisation de fonds dédiés et reprise de charges à payer	52 360	11 274
Dons et Subventions à recevoir	2 000	24 700
Chèques à l'encaissement	2 550	-
Total produits d'exploitation retraités	444 632	283 009
Charges d'exploitation	364 492	207 721
Charges à payer	-	5 347
Report en fonds dédiés	55 099	47 700
Reprise de Dons et subventions à recevoir et chèques N-1 encaissés en N	24 700	24 970
Total charges d'exploitation retraitées	444 291	285 738
Résultat d'exploitation retraité	341	(2 729)
Produits financiers	1 590	2 315
Charges financières	353	675
Résultat financier	1 236	1 640
Résultat exceptionnel	Néant	Néant
Excédent ou Déficit	1 577	(1 089)

Évaluation des contributions en nature en Euros (voir détail en page 10) :

	2025	2024
Ressources en nature	206 747	196 348
Emplois en nature	206 747	196 348

Bilan Actif et Passif (en Euros)

Actif	2025	2024
Dons et subventions à recevoir & chèques à l'encaissement	5 957	24 700
Disponibilités	176 756	153 373
Écriture de régularisation	-	5 671
Total Actif	182 713	183 744

Passif	2025	2024
Fonds associatifs (avant affectation résultat)	126 037	127 127
Résultat de l'exercice retraité	1 577	(1.089)
Fonds dédiés	55 099	52 360
Dettes fournisseurs / Charges à payer	-	5 347
Total Passif	182 713	183 744

Tableau des disponibilités (en Euros)

	2025	2024
Compte bancaire BNP Paribas « Cantine »	73 328	36 021
Compte bancaire BNP Paribas « Projets »	12 585	26 601
Livret A BNP Paribas	78 090	79 471
Hello Asso & PayPal	11 865	11 280
Compte Relais MCB	2 622	Néant
Total Disponibilités	178 489	153 373

Tableau des fonds dédiés (en Euros)

	2025	2024
Programme Education	-	23 000
Programme Santé	-	15 360
Programme Nutrition (Kantina Maitso)	4 884	14 000
Programme Eau (Imady, Imito)	45 115	-
Programme AGR (dont Zébunet)	5 100	-
Total fonds dédiés	55 099	52 360

A la fin 2024, les fonds dédiés se montaient à 52.360 Euros dont 23.000 Euros pour le Programme Education (projet du collège Saint-Francisco-Marto d'Ambohimanindrano), 15.360 Euros pour le Programme Santé (soutien aux dispensaires d'Ambohimanindrano et Imady), et enfin 14.000 Euros pour le Programme Nutrition (projet Kantina Maitso). La totalité de ces sommes a été utilisée pour les projets visés donnant lieu à une reprise au compte de résultat (cf. constatation d'un produit).

A la fin 2025, et au regard des nouveaux financements obtenus durant l'année, il a été enregistré également, cette fois, avec une contrepartie en charge, des entrées au compte de passif « fonds dédiés » pour un montant total de 55.099 Euros. Le détail des mouvements ayant conduit à ce nouveau solde est donné en Annexe.



ANNEXE 2025

- **Règles et méthodes comptables**

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre et de l'exercice précédent ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Les conventions générales comptables ont été appliquées pour l'exercice clos conformément aux hypothèses de base de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices.

- **Informations relatives au compte de résultat retraité**

- ⇒ **Mouvements sur fonds dédiés**

Les fonds dédiés des associations sont des ressources non utilisées, perçues par l'association et affectées, en accord avec le tiers financeur, à un projet précis. Leur comptabilisation est obligatoire à la clôture de l'exercice, lorsque le projet n'est pas terminé et que tous les fonds (ou l'argent affecté au projet) n'ont pas été utilisés.

Les fonds dédiés font l'objet d'un mode de comptabilisation dynamique qui vise à (i) affecter à l'exercice suivant les financements non utilisés à la fin de l'exercice et donc à les sortir du résultat de l'exercice clos (cf. comptabilisation en charges) et (ii) inversement à comptabiliser comme un produit les fonds utilisés l'année de leur utilisation effective.

Le solde net des ressources affectées à un projet ou à une action trouvent leur contrepartie au passif du bilan (voir tableau ci-dessus et détails infra).

- ⇒ **Mouvements sur Dons et subventions à recevoir et chèques à l'encaissement**

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénat » à la signature de la convention ». Le fait générateur de l'enregistrement d'une opération de mécénat est ainsi la date de la signature de la convention et ces ressources sont à comptabiliser en produit au compte Mécénat au compte de résultat retraité, avec contrepartie à l'actif du bilan au compte de créances « Dons et subventions à recevoir ».

En sens inverse, il est constaté en 2025 une charge neutralisant 24 700 Euros de « Dons et subventions à recevoir » enregistrés à la fin de l'exercice 2024 et qui ont effectivement été encaissés au cours de l'exercice 2025. On notera ainsi au titre de l'exercice 2025 une reprise de 14 000 Euros (cf. subvention de la Fondation BEL pour le projet Kantina Maitso) et une autre de 10 700 Euros (cf. subvention de l'association MadaCare affectée au fonctionnement des cantines).

La contrepartie de ces écritures affectant en dynamique le compte de résultat est enregistrée, selon les cas, à l'Actif et au Passif du bilan (voir tableau ci-dessus et détails infra).

- **Informations relatives au bilan**

- ⇒ **Actif :**

L'association ne porte aucune immobilisation au bilan, la propriété des infrastructures financées par l'association (y compris ferme de spiruline Fanantenana) étant transférée immédiatement à nos partenaires locaux à Madagascar.

De même, nous ne portons au bilan aucune créance autre que les « Dons et subventions à recevoir » et par extension les chèques à l'encaissement.

Les équipements ou matériels reçus (s'il y a lieu) au titre d'apports en nature sont considérés pareillement dès leur réception comme immédiatement transférés à nos partenaires locaux, étant affectés intégralement au soutien de l'action et aux projets de notre association à Madagascar. Comme tel, nous ne portons aucun stock au bilan.

Enfin, nous ne détenons pas de valeurs mobilières de placement, les disponibilités étant placées sur un livret d'épargne ou maintenues en compte courant sur les livres de BNP Paribas, ainsi que sur les comptes de plateformes de paiement en ligne (HelloAsso, PayPal).

Enfin, depuis 2025, il existe sur les livres de la Mauritius Commercial Bank (Madagascar) à Antsirabé un compte relais alimenté par Esperanza Joie des Enfants avec pour objectif d'optimiser son action sur le terrain, la MCB pratiquant des conditions nettement plus favorables que celles des autres banques malgaches, notamment en matière de taux de change. Bien que la congrégation des FCM soit formellement le titulaire officiel du compte, le solde dudit compte est repris à l'actif du bilan de l'association, dans la mesure où les mouvements affectant ce compte restent strictement sous le contrôle de l'association et affectés à la seule réalisation de ses missions.

- ⇒ **Passif :**

Le passif est constitué pour l'essentiel de fonds associatifs, ainsi que des fonds dédiés, lesquels sont constitués des ressources affectées à des projets définis ou actions, en attente de réalisation à la date de clôture de l'exercice. On peut également trouver au passif des dettes fournisseurs dans le cadre de la réalisation en cours de projets de développement.

Analyse de l'évolution du bilan :

- ⇒ **Immobilisations :** Néant. Outre le fait que l'association ne porte pas d'immobilisations au bilan à Madagascar, elle ne porte pas non plus d'immobilisations en France.
- ⇒ **Stocks :** Néant.
- ⇒ **Créances et produits à recevoir :** Comme chaque année, une partie des subventions et dons adressés à Esperanza joie des Enfants n'a été encaissée qu'en début d'exercice 2026. Au 31 décembre 2025, notre association ne portait toutefois que **5 957 Euros** « de Dons et subventions à recevoir » dont 1 407 provenant d'une collecte solidaire organisée au sein d'un collège et 2 000 provenant d'une fondation partenaire, et 2 550 Euros de chèques à l'encaissement. Conformément aux principes comptables applicables aux associations et aux règles de présentation du compte d'emploi des ressources, ces dons sont enregistrés à la date où ils sont acquis par l'association, indépendamment de leur date d'encaissement bancaire. Ces dons datés



de l'exercice 2025 et dont la réception est certaine ont été comptabilisés en produits au titre de l'exercice, même si leur encaissement effectif par la banque est intervenu après le 31 décembre 2025 en raison des délais de traitement. Ces dons figurent en ressources dans le présent compte d'emploi des ressources et sont inscrits en créances dans les comptes annuels.

⇒ **Disponibilités** : Au 31 décembre 2025, les disponibilités se montaient à **176.756 Euros** (contre 153.375 Euros au 31 décembre 2024), dont 73.328 Euros (intérêts compris) placés sur un compte Livret A et la contrevaleur en Ariarys de 888 Euros maintenus en compte courant sur les livres de la MCB. A noter toutefois qu'une partie de cette trésorerie est constituée à hauteur de **55 099 Euros** de dons et subventions déjà affectés à des projets déterminés voire en cours de réalisation (cf. voir rubrique « fonds dédiés » ci-dessous) et que celle- sera « consommée » en 2026.

⇒ **Fonds associatifs et réserves** :

Après prise en compte du résultat comptable de l'année 2025, soit un excédent de **1 577 Euros**, les fonds associatifs et réserves se montent à **126 037 Euros**.

⇒ **Fonds dédiés** :

Ces fonds, soit **55 099 Euros** au 31 décembre 2025 sont constitués des fonds déjà reçus (durant l'exercice ou durant les exercices précédents et affectés à des programmes ou projets spécifiques.

La décomposition des fonds dédiés en date du 31 décembre 2025 était la suivante :

- Fonds déjà encaissés en 2025 de la Fondation Xamafra affectés au projet Eau à Imito soit **15 000 Euros** (réalisation prévue au premier semestre 2026) ;
- Solde des fonds déjà encaissés de la Fondation Agir Ensemble pour le Développement au titre du projet Eau à Imady, soit **29 084 Euros** (réalisation en cours avec achèvement prévu dans le courant du premier trimestre).
- Solde des fonds déjà encaissés de notre partenaire l'association Zébunet au titre du projet « Fandrosoana Maitso » en synergie avec le Projet « Katina Maitso », soit **4 884 Euros** (réalisation en cours avec achèvement prévu dans le courant du premier semestre du fait des retards sur un des sites).
- Solde des fonds dédiés alloués au projet Kantina Maitso en cours de déploiement (du fait des retards sur un des trois sites cibles) devant être utilisé au premier semestre 2026, soit **5 100 Euros**.

⇒ **Dettes** :

Alors qu'était enregistrée au 31 décembre 2024 une charge à payer de 5.347 Euros correspondant à une facture pour le renforcement de l'installation photovoltaïque de la ferme de spiruline Fanantenana (facture réglée début janvier 2025), seules figurent en charges à payer au titre de 2025 les soldes de deux factures de livraisons de matériels à Ambinanindrano (réfrigérateur destiné à la conservation des vaccins pour le dispensaire, dont la livraison est prévue le 26 janvier, et livraison prévue fin mars d'une décortiqueuse électrique performante destinée à permettre une économie sur les coûts locaux de décorticage du paddy, tout en obtenant un gain de rendement d'au moins 13% et avec la possibilité de développer une activité génératrice de revenus au bénéfice de l'équilibre économique du collège et du dispensaire par une prestation de décorticage pour les tiers). Le total de ces charges à payer représente un montant de **864 Euros** pour respectivement 511 Euros et 353 Euros (les soldes en ariarys étant convertis au taux de change net des frais qui s'établissait à 5255 Ariarys pour 1 Euro constaté lors du virement de janvier 2026).

- **Informations relatives au compte de résultat, comptabilisation des dons :**

Les dons récurrents par virements permanents sont enregistrés à la date effective de réception du don, de même que les dons ponctuels reçus par virement, par carte bancaire ou reçus via les plateformes HelloAsso ou PayPal. Les dons reçus par chèque sont quant à eux enregistrés à la date d'émission du chèque.

- **Engagements hors bilan :**

L'association ne porte aucun engagement hors bilan.

- **Informations relatives à l'Appel à la Générosité du Public (Loi 2021-1109)**

Le Code Général des Impôts a été enrichi, avec la Loi 2021-1109 du 24/08/2021, d'une nouvelle obligation déclarative. Les organismes qui émettent des reçus fiscaux et des justificatifs au profit de donateurs doivent déposer une déclaration annuelle à l'administration fiscale. Cette déclaration comporte le montant global des dons et versements ayant donné lieu à reçu fiscal de l'année précédente, ainsi que le nombre de reçus fiscaux délivrés au cours de cette même période.

Sur ces bases, le montant total des dons en numéraire, dons en nature, abandons de frais et mission de mécénat de compétences ayant donné lieu à émission de reçus fiscaux par notre association en 2025 se monte à :

- **116 326 Euros** pour les dons en numéraire,
- **49 873 Euros** pour les abandons de frais de mission des bénévoles et volontaires,
- Soit un total de **165 905 Euros** de dons ayant donné lieu à émission de **286** reçus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu (cf. article 200 du CGI) et des sociétés (cf. article 238 bis du CGI).

L'association a obtenu la délivrance par l'administration d'un rescrit fiscal le 5 février 2025 attestant de sa capacité à émettre des reçus fiscaux au regard des missions d'intérêt général qui sont assurées et des dispositifs de contrôle et maîtrise des financements alloués.

Nous avons enregistré en 2025 **883** dons, de la part de **282** donateurs particuliers (hors entreprises fondations et associations partenaires). Parmi ces 282 donateurs particuliers (dont 3 résident hors de France) **59** ont fait le choix précieux de soutenir notre action tout au long de l'année par un don mensuel ou trimestriel. Le don minimum a été de **2** euros (mais cela représente tout de même deux semaines de cantine pour un enfant !). Le don médian (soit autant de dons d'un montant inférieur et de dons d'un montant supérieur) a été de **150** euros (ce qui représente 3 enfants nourris pendant un an pour un coût net pour le donateur après réduction d'impôt sur le revenu de l'ordre de 3 euros par mois (37,50 euros sur l'année).

- **Informations relatives aux « Autres fonds privés »**

Les dons ou subventions reçus principalement de fondations et associations ont représenté **275 118 Euros**. Figure également en 2025 dans cette rubrique le don d'un généreux non résident.



- **Informations sur le Compte d'Emplois des Ressources (CER) :**

Le CER est établi en application des règlements du comité de la règlementation comptable. Ainsi, s'agissant de l'affectation des ressources :

- Sont affectés en « **Produits de la générosité du public** » tous les dons et autres libéralités provenant de personnes physiques et personnes morales ayant donné lieu à l'émission d'un reçu fiscal.
 - Sont affectés en « **Autres fonds privés** » tous les parrainages et dons provenant de personnes physiques ou morales privées (fondations, personnes physiques et morales non résidentes...) n'ayant pas donné lieu à l'émission par notre association d'un reçu fiscal.
 - Sont affectées en « **Subventions et autres concours publics** » toutes les subventions provenant de personnes morales publiques (Ministère des Affaires Étrangères, Conseils généraux, mairies...). Aucune subvention de cette catégorie n'a été enregistrée en 2024 et 2025 par notre association.
-